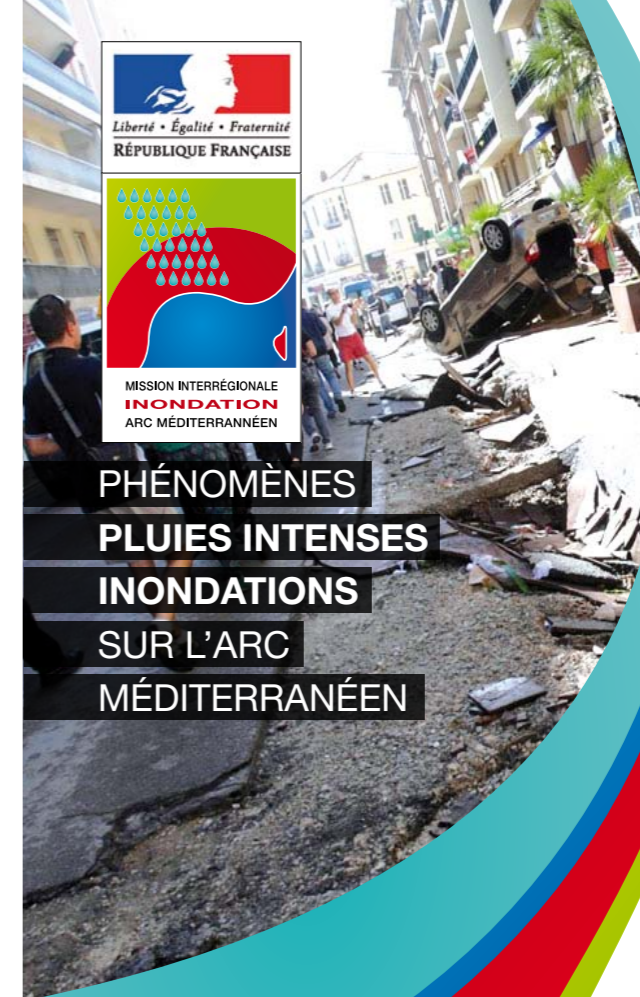
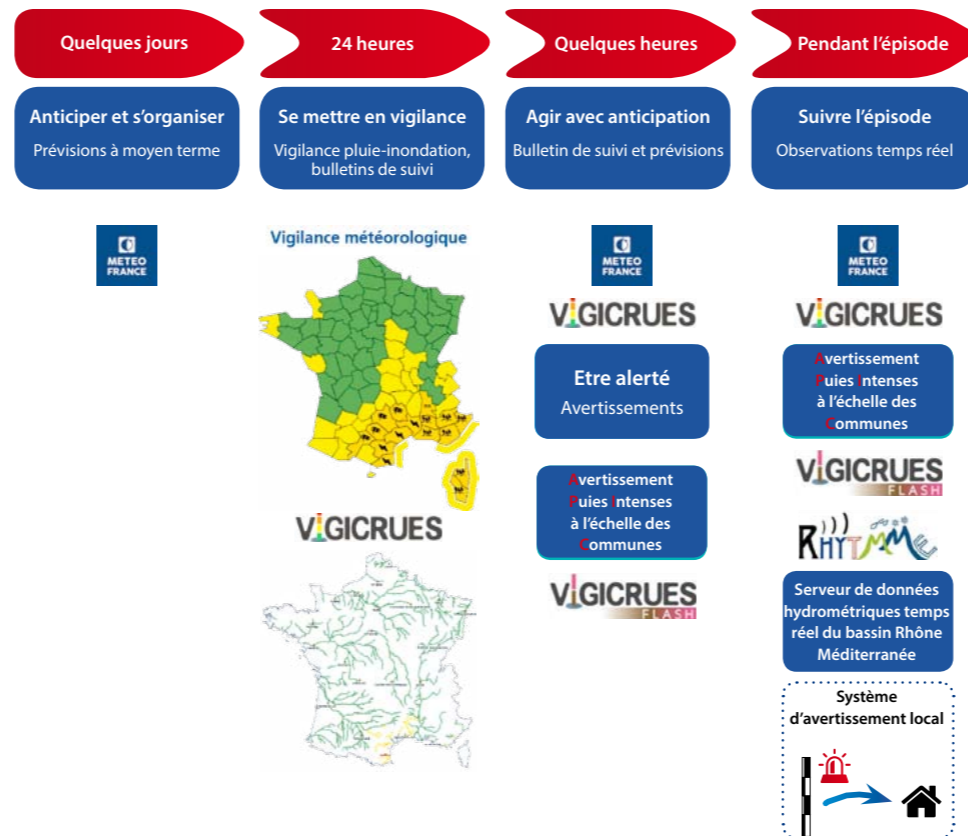


* LES OUTILS D'ANTICIPATION DES PHÉNOMÈNES

- La carte de **Vigilance météorologique et des bulletins de suivi associés** permettent de se préparer jusqu'à 24 heures à l'avance à une évolution défavorable des conditions hydrométéorologiques à l'échelle du département ; ces informations sont complétées par un accès aux cumuls de précipitation (ou de pluie) pour différentes durées à partir de la vigilance orange. **En accès libre sur <http://vigilance.meteofrance.com/>**
 - La **carte de Vigilance crues et de ses bulletins d'information**, disponibles sur le site Vigicrues indiquent le niveau de vigilance requis à l'égard du risque de montées des eaux et de débordements sur les cours d'eau surveillés par l'État et permettent de connaître en temps réel le niveau de ces cours d'eau et de le comparer à des niveaux de crue de référence. **En accès libre sur <https://www.vigicrues.gouv.fr/>**
- Les bulletins de suivi et d'information de la Vigilance météorologique et de la Vigilance crues sont mis à jour pendant les épisodes pluvieux et donnent des informations sur l'évolution de la situation.
- Le **service APIC (Avertissement Pluies Intenses à l'échelle des Communes)** qui signale en temps réel ou presque que des précipitations intenses sont observées sur une ou plusieurs communes du territoire national. Au-delà de l'abonnement pour leur propre commune, il est vivement conseillé aux collectivités de s'abonner aux communes avoisinantes et notamment celles situées en amont afin d'anticiper au mieux les événements. **Sur abonnement communal gratuit sur <https://apic.meteo.fr>**
 - **Vigicrues Flash**, opérationnel depuis 2017, permet d'être averti du risque de crues dans les prochaines heures sur les cours d'eau éligibles de la commune concernée non couverts par la vigilance crues. **Abonnement communal gratuit sur <https://apic.meteo.fr>**

- **Sur la région Provence Alpes Côte d'Azur, la plateforme RHYTMME (Risques Hydrométéorologiques en Territoires de Montagne et Méditerranéen)**. Cet outil permet de :
 - Localiser précisément les phénomènes météorologiques et de suivre leur évolution en temps réel.
 - Disposer d'indications précises sur l'intensité pluviométrique et anticipées sur la rareté des crues attendues à court terme et d'offrir la possibilité de croiser ces données.
 - Mettre à disposition des données de visualisation des phénomènes en cours, de leur évolution et de leur gravité potentielle pour l'ensemble des communes.**Code d'accès gratuit pour les collectivités (communes, syndicats, intercommunalité...) sur demande à rhytmme@meteo.fr**

COMPLÉMENTARITÉ DES OUTILS D'ANTICIPATION



PHÉNOMÈNES
PLUIES INTENSES
INONDATIONS
SUR L'ARC
MÉDITERRANÉEN



LE RÔLE DE L'ANTICIPATION LOCALE

Publication :
Octobre 2017

Rédacteurs :
Ghislaine VERRHIEST-LEBLANC (DREAL PACA),
Michel SACHER (Cypès), Pascal Belin (Cerema),
Pierre-Yves VALANTIN (SPC Grand Delta)

Conception graphique :
Valérie SCOTTO
www.vsdcom.fr

■ QU'EST-CE QUE LE RISQUE INONDATION ?

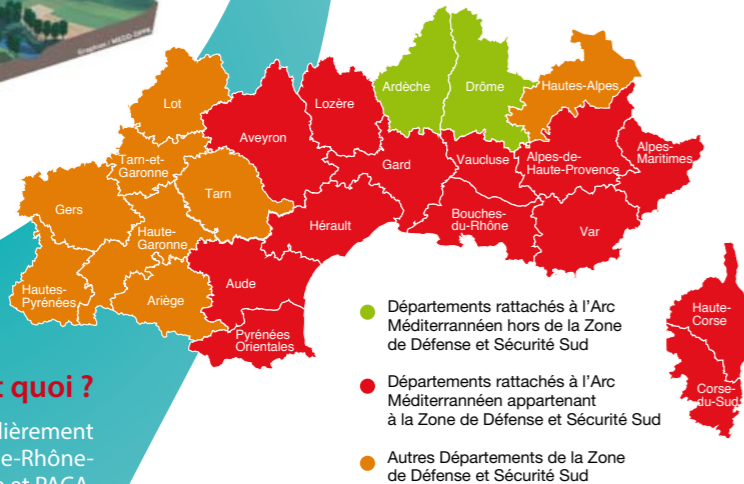
L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone, due à un phénomène naturel, plus ou moins influencé par l'action de l'Homme.



Source :
Ministère chargé de l'Environnement

L'ArcMed, c'est quoi ?

15 départements particulièrement exposés en Régions Auvergne-Rhône-Alpes, Corse, Occitanie et PACA.



■ LES PLUIES INTENSES MÉDITERRANÉENNES

Les départements de l'Arc Méditerranéen, sont exposés à des épisodes de pluies intenses appelés méditerranéens.

Lors de ces épisodes, les précipitations peuvent être très intenses (jusqu'à 100 mm par heure) et les cumuls très importants plus de 300 mm sur l'épisode. Les épisodes méditerranéens, résultent de conditions météorologiques particulières, c'est-à-dire, de l'air humide et chaud en provenance de la Méditerranée, qui va rencontrer de l'air très froid en altitude. L'atmosphère deviendra très instable et orageuse. Ces événements peuvent se produire toute l'année, mais sont plus fréquents durant l'automne.

■ A QUOI SONT DUES LES INONDATIONS ?

- Par débordement d'un cours d'eau pouvant être localement aggravé par des embâcles.
- Par ruissellement de la pluie lorsque la capacité d'évacuation du sol ou des réseaux d'eau pluvial n'est plus adaptée à la quantité d'eau à évacuer.
- Au phénomène de submersion marine.
- A une rupture d'un ouvrage hydraulique (digue ou barrage).

■ ZOOM

Octobre 2015, Alpes Maritimes :
De fortes précipitations ont atteint des cumuls impressionnants, en dépassant des hauteurs de 150 mm en deux heures dans le secteur de Cannes. Rues, routes, parkings, sous-sols, bâtiments ont été inondés provoquant de nombreuses victimes et d'importants dégâts.

■ L'ANTICIPATION : UN ELEMENT CLE DE LA GESTION DE CRISE

L'anticipation c'est « prévoir, supposer ce qui va arriver, imaginer quelle va être l'évolution de la situation ».

Anticiper commence bien avant la crise :

- Par la préparation des outils de gestion de crise (PCS, fiches réflexes, annuaires de crise).
- Par la réalisation d'exercices.

Pendant la crise, pour bien anticiper il est nécessaire de :

- Savoir analyser les données disponibles au travers des outils et des avertissements mis à disposition, des remontées de terrain.
- Formaliser des hypothèses, des scénarios.
- Savoir prendre des décisions dans un environnement incertain.

Mais cela nécessite aussi :

- D'être prêts à faire face à un choc.
- D'être réactifs et de disposer d'une marge temporelle suffisante par rapport à la cinétique de l'événement.
- D'être prêt individuellement ET collectivement.

Enfin après la crise, le retour d'expérience permet d'anticiper la prochaine crise en consolidant les bons fonctionnements et en tirant les leçons des dysfonctionnements.

■ QU'ENTENDONS-NOUS PAR ANTICIPATION LOCALE ?

Il est nécessaire de s'adapter aux spécificités du territoire et aux situations locales. Cela passe par :

- L'adaptation des outils nationaux, régionaux ou départementaux.
- La préparation et l'entraînement de tous les acteurs du territoire : citoyens, gestionnaires, collectivité, Etat – dont la Mission Référent Départemental Inondation (RDI).*



* ZOOM SUR LA MISSION RÉFÉRENT DÉPARTEMENTAL INONDATION (RDI)

Instaurée par circulaire du 28 avril 2011 au sein des Directions Départementales des Territoires et de la Mer - DDT(M), en liaison avec le Service de Prédiction des Crues - SPC, et pour le compte du préfet, cette mission consiste :

Pour la préparation à la gestion de crise :

- Rassembler, préparer et formaliser tous les éléments, notamment : enjeux locaux, pour une gamme de crues.
- Contribuer à la préparation d'exercices de gestion de crise et à des formations spécifiques.
- Connaître l'organisation de la surveillance et de la gestion de la sécurité des ouvrages hydrauliques (digues et barrages).

- Capitaliser les informations à saisir lors des crues significatives (Retour d'expérience - REX).
- Capitaliser les informations départementales sur les crues historiques.
- Cartographier les secteurs inondés (et les enjeux) lorsque des niveaux sont atteints aux stations surveillées par l'État.

En période de crise :

- Apporter au dispositif de gestion de crise, sous l'autorité du préfet de département, une interprétation des données hydrologiques élaborées et transmises par le SPC.
- Évaluer leur traduction en termes d'enjeux territoriaux et de conséquences à attendre.
- Assurer le contact au sein de la cellule de crise avec les gestionnaires de crise et éventuellement les élus.

AVANT L'ÉVÈNEMENT

Connaissance et conscience :

- Le territoire.
- Les risques (génériques et connus au niveau départemental mais aussi spécifiques et locaux, par exemple le ruissellement).
- Les acteurs.
- Les outils disponibles.*

Se préparer en :

- Créant les conditions d'une vision la plus complète possible et la plus partagée de la situation.
- Identifiant les outils et les données utiles, leurs complémentarités, les acteurs mobilisables pour les interpréter.
- Définissant un mode permettant de faire face aux défaillances des outils et des organisations
- Organisant la remontée des observations et des informations, leur partage, leur analyse critique, et les prises de décisions associées.
- Planifiant les actions à conduire et les rôles de chacun.
- Favorisant la montée en compétences des acteurs et en développant leurs capacités d'analyse par des formations, des exercices et des mises en situation.

PENDANT L'ÉVÈNEMENT

Gérer et s'adapter :

- Recueillir et analyser les signaux faibles et forts.
- Savoir si l'on est face à une situation exceptionnelle ou génératrice de facteurs aggravants.
- Se préparer aux défaillances des outils et des organisations, à la rupture de schémas prédéfinis.
- Gérer les décalages entre la perception de l'évènement et la réactivité nécessaire, les visions divergentes de la situation, les contradictions.
- Conserver des capacités d'adaptations par rapport aux scénarios prédéfinis.
- Savoir travailler en mode dégradé (être conscient de la réalité de terrain par rapport aux schémas prédéfinis...).

APRÈS L'ÉVÈNEMENT

Favoriser :

- Expression collective et communication.
- Gestion du post-événement et du retour à la normale¹.
- Bilan et analyse de l'évènement et de ses conséquences – retour d'expérience.
- Mise à jour de la connaissance, des procédures et des organisations.

¹ : Attention, cette phase peut être longue et mobiliser des compétences différentes de la stricte gestion de crise (acteurs sociaux, économiques, de la santé, ...)